Envoyé en préfecture le 22/11/2022

Recu en préfecture le 22/11/2022

Publié le

ID: 030-213000284-20221116-2022_11_163-DE

Ville de Bagnols-sur-Cèze Département du Gard - Arrondissement de Nîmes

Délibération n° 2022-11-163 du Conseil municipal Séance du 16 novembre 2022

Date d'envoi des convocations
et de l'Ordre du jour du Conseil municipal : 10 novembre 2022
Nombre de Conseillers municipaux : 33
Nombre de Conseillers municipaux présents : 24
Nombre de Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : 9
Nombre de Conseillers municipaux absents : 0

L'an deux mille vingt-deux, le 16 novembre à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle – rue Racine sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves CHAPELET, Maxime COUSTON, Michèle FOND-THURIAL, Michel CEGIELSKI, Christine MUCCIO, Christian BAUME, Jennifer OBID, Philippe BERTHOMIEU, Christian SUAU, Carine BOISSEL, Raymond MASSE, Nicole SAGE, Fatiha EL KHOTRI, Ali OUATIZERGA, Michel SELLENS, Marilyne FOURNIER, Claude ROUX, Alain POMMIER, Olivier WIRY, Jean-Louis MORELLI, Léopoldina MARQUES-ROUX, Bernard NASS, Thierry VINCENT, Audrey BLANCHER

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Jean Christian REY procuration à P. BERTHOMIEU, Monique GRAZIANO-BAYLE procuration à J-Y CHAPELET, Justine ROUQUAIROL procuration à C. BAUME, Sandrine ANGLEZAN procuration à C. MUCCIO, Laurence SALINAS-MARTINEZ procuration à M. FOND-THURIAL, Mourad ABADLI procuration à M. CEGIELSKI, Sylvain HILLE procuration à C. BOISSEL, Catherine HERBET procuration à J. OBID, Pascale BORDES procuration à A. POMMIER

Conseillers municipaux absents : aucun

Secrétaire de séance : Maxime COUSTON

Envoyé en préfecture le 22/11/2022

Reçu en préfecture le 22/11/2022

Publié le

ID: 030-213000284-20221116-2022_11_163-DE

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Amis et Tarot en Cèze »

Considérant que l'Association « Amis et Tarot en Cèze » participe activement à maintenir une activité ludique et conviviale au sein de la vie associative bagnolaise,

Considérant que l'Association « Amis et Tarot en Cèze », à travers le jeu de tarot, contribue activement au maintien des facultés cognitives, chez les plus anciens,

Considérant que l'Association « Amis et Tarot en Cèze », participe et organise des tournois, même aux non adhérents de l'association, lors de manifestations caritatives,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des Affaires Citoyennes, de la culture, des festivités et de la cohésion éducative, sociale et sportive du 09 novembre 2022.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer à l'Association « Amis et Tarot en Cèze » une subvention de 300€.

Cette dépense sera imputée sur le compte « subventions aux associations 0404-65-331».

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 16 novembre 2022.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt électronique en Préfecture

Le 22 novembre 2022 et publié le 22 novembre 2022 Le Maire

ean-Yves CHAPELET